

Introduction

Les préceptes sexuels, ces absolus si relatifs

Serge Deruette

Université de Mons

Association Belge des Athées

Sexualité et religion, voilà bien deux choses qui semblent inhérentes à l'histoire de l'humanité depuis son apparition jusqu'à aujourd'hui. Qui semblent, du moins. Car si la sexualité l'a bien été de tout temps depuis que les hommes et les femmes existent, il n'en va pas de même des religions – de la religion en tant que telle en fait –, quelle que soit leur prétention à s'affirmer éternelles.

Un athéisme si naturel à l'humanité

Si les religions affirment que c'est Dieu ou les dieux qui ont créé les êtres humains, pour nous, athées, c'est l'inverse, « Dieu est une invention humaine », comme disait le bon curé Meslier : ce sont les hommes qui ont créé les dieux ou leur Dieu, ainsi que les religions qui vont nécessairement toutes avec ceux-ci.

Les trois religions du Livre¹ l'invoquent comme créateur dans les deux récits successifs de la *Genèse* : le premier, historiquement postérieur au second, avec le récit de la création en six jours, plantant le décor dans le théâtre duquel l'homme et la femme feront leur apparition (*Gen.*, I et II, 1-3), et le second qui, à l'inverse, fait apparaître l'homme (le mâle) d'abord avant de planter le décor, un décor différent de celui du premier récit d'ailleurs, celui du jardin d'Éden, de la femme qui lui est donnée, de l'arbre au fruit défendu et du serpent qui, comme dans le *Livre de la Jungle*, parle (*Gen.*, II, 4-25 et III, 1-24). Ces deux récits si souvent ressassés sont confondus en un seul sans même que, la foi étant aveugle, le croyant ne s'aperçoive de leur contradiction ni même de leur inadéquation.

Pour tenir l'opinion inverse de la création des Dieux par les hommes, il n'est pas inutile, entre autres arguments, de rappeler ici que les hommes (les femmes et les hommes donc) naissent athées, tant comme individus que comme espèce animale.

En tant qu'*individu*, à sa naissance, l'enfant ne connaît pas de Dieu : il se contente de vivre tant qu'il le peut et comme il le peut. C'est l'éducation (familiale, sociale, scolaire...) qui l'amène, le cas échéant – et l'humanité montre que depuis plusieurs millénaires, ce cas échoit souvent –, à croire en un Dieu ou en des dieux qui, tout absolus soient-ils pour chaque système religieux, n'en sont pas moins relatifs à chacun de ceux-ci qui les proposent – les imposent – à la vénération. Ainsi un enfant sera-t-il baptisé catholique à Rome, à Varsovie ou à Bruges, mais musulman à Téhéran, à Ryad ou à Marrakech, prouvant en cela, non que leur Dieu est, mais que ce sont bien les hommes qui, selon leurs

traditions, selon leur contrée, l'ont créé, constitué et doté, chacun « à leur image », des caractéristiques prétendument divines correspondant à leurs préoccupations, à leurs habitudes et à leurs conceptions de la vie et du monde qui leur sont propres, propres à leur société, à leur groupe social, à leur classe sociale, à leur *ethos* spécifique.

Comme *espèce* animale en tant que telle, incontestablement, sortant de cette animalité dont les religions prennent soin de le différencier (même si, et précisément pour cela dans ce cas, il en est qui cultivent la sacralité de certains animaux) pour en faire une créature spécifique et distincte, l'humanité ne croit pas, originellement, ni à un ni à des dieux quelconques. Comme toute espèce animale, elle subit les lois de la nature, sa sélection des plus adaptés, sans recourir initialement à des dieux et moins encore à un seul. Pourquoi d'ailleurs le ferait-elle ? Les animaux ne croient pas en Dieu, eux. Ma vieille chatte, pour prendre un exemple que je connais bien, n'y croit pas et n'y a jamais cru. Tout qui a un chat ou un chien peut de même – sauf à prêter aux animaux des croyances qu'ils n'ont pas, bien sûr – le vérifier.

Pourquoi les hommes, issus d'un règne animal par essence athée, y auraient-ils originellement cru ? La croyance religieuse ne naît qu'après l'apparition du genre humain, longtemps après qu'il se soit constitué en hordes. Pourquoi en serait-il autrement ? Ce sont les religions qui ont tracé une barrière étanche, un mur de Palestine, entre l'animal et l'homme, occasionnant tant de retard, tant de dégâts aussi, non seulement dans l'étude des animaux auxquels, jusqu'à Descartes encore, on déniait tout sentiment et toute pensée, toute sensation et tout langage, mais également dans celle de l'être humain comme entité biologique et, à bien des égards, comme entité sociologique aussi.

Il a fallu attendre ces dernières décennies et les progrès de l'éthologie (l'étude de la façon dont les espèces animales, en ce compris l'espèce humaine donc, vivent dans leur milieu) pour qu'émerge une conception de l'homme enfin libérée de sa gangue religieuse et que s'ouvrent de nouveaux domaines de la connaissance, conquis de haute lutte sur l'impérialisme religieux toujours pesant, toujours rémanent, pour que l'on puisse enfin briser ce mur de Palestine dissociant l'homme de l'animal qu'avaient construit les religions, qui le défendaient et le défendent encore d'ailleurs, avec ferveur et rage.

Des religions si peu immuables, des rapports de sexe si mouvants

C'est seulement au cours d'une lente évolution l'amenant à une organisation sociale et au développement de capacités mentales au travers desquelles il se pose des questions qui le dépassent, celles de la vie et de la mort, celles des forces souvent hostiles de la nature qu'il tente de domestiquer, que l'homme se forgera, comme autant de réponses à ces questions non résolues et, alors du moins, non résolubles, des dieux « explicatifs » de ce qu'il ne peut expliquer ni maîtriser seul.

Des réponses qui, quel que soit leur socle mythologique initial, évoluent au gré des progrès de l'humanité, en retard donc – comme le sont toutes les conceptions idéologiques – sur cette évolution concrète, colportant et adaptant ces réponses issues d'un passé qui finit par être celui de temps immémoriaux : les mythologies deviennent çà et là des religions et les unes comme les autres se transforment au gré de l'évolution des sociétés humaines. Loin d'être la seule vraie que chacune proclame être, si les religions contribuent chacune à modeler les relations humaines et sociales, elles sont modelées toutes par ces relations concrètes et matérielles qui les investissent et les adaptent aux nécessités du moment, à celles des puissants qui s'y imposent surtout.

Quelle que soit leur prétention d'immuabilité et d'éternité, à laquelle s'ajoutera, les Empires et l'impérialisme aidant, celle de leur universalité, toutes ne sont que

changements et mutations, variations sur un même thème divin si l'on veut, quoique ces variations soient parfois si profondes qu'elles finissent aussi par transformer le thème lui-même, à métamorphoser la définition d'un Dieu ordonnateur du monde et des hommes, alors que le monde des hommes s'ordonne pourtant si bien – ou si mal – de lui-même.

Illustrons notre propos avec le christianisme que, pour vivre dans une société qui en est marquée, nous connaissons tous (plus ou moins) bien. Que l'on s'interroge – sans même parler du Christ lui-même qui, prophète juif, est pour si peu de choses dans la formation de la religion qui le vénère – sur ce qu'il y a de commun au sein de cette religion construite au travers de près de deux millénaires d'histoire entre, par exemple :

- le christianisme primitif des premières communautés chrétiennes et celui des docteurs de l'Église ;
- celui-ci qu'annexera le monde féodal et ses nombreuses variations schismatiques ;
- celui de l'Église au service immédiat de pouvoirs absolutistes et celui d'après la Révolution qui l'en sépare ;
- celui issu de cette laïcisation de l'État et de la révolution industrielle au XIX^e et celui des *Golden sixties* au XX^e siècle ;
- ce dernier, pourtant fort récent, et celui, très actuel, des médias de masses et de l'Internet qui caractérisent notre temps : un christianisme qui fond en un *melting pot* religieux un *New Age* éclectique centré sur la promotion du « développement personnel » pour lequel des entreprises² font se côtoyer gaiement tant un Jésus devenu anachroniquement « humaniste » qu'un bouddhisme réduit à sa « zénitude » et dont on se plaît à oublier, n'en voulant retenir que l'idéalisation romantique occidentalisee, qu'il est une religion féodale.

De nos jours, par exemple, quels sont ceux ou celles qui prient encore aujourd'hui les saints catholiques³ ? Dotés, il y a un siècle encore, de tant de pouvoirs surnaturels, quel catholique (se revendiquant tel du moins, tant rien n'est plus aujourd'hui ni simple ni tranché en cette matière, en cette ère de postmodernité confusionnisme où fleurit le *New Age* dont je parlais) sait-il encore quel saint, à l'inverse de ses grands-parents, il ne prie plus pour retrouver la santé ou pour se préserver d'accidents... ? La conquête, depuis le milieu du siècle dernier de la Sécurité sociale, démocratisant les soins de santé et instaurant des revenus de remplacement pour les vieux, les malades et les demandeurs d'emploi, a remplacé tout ce bric-à-brac de saints dédiés auparavant à cette besogne⁴.

Les rapports de sexe et entre les sexes sont bien, eux, à la différence des religions, concomitants, consubstantiels pourrait-on dire, à l'apparition du genre humain. En ce sens, participant de l'essence humaine, eux aussi évoluent et se transforment. Il y a certes toujours eu des hommes et des femmes – jusqu'à aujourd'hui du moins, pour l'avenir c'est moins sûr... – mais cela n'a pas empêché ces rapports sexuels et sexués de se modifier, et la conception de la famille avec eux.

Des rapports sexuels indistincts, sans doute originellement déterminés par le cycle œstral régissant l'activité sexuelle animale et, pour ce qui est des mâles, par la « loi du plus fort » d'abord, à l'apparition des premières règles d'organisation des rapports sexuels qui comptent aussi parmi les premières « lois » organisant les sociétés humaines ensuite, dépassant les seuls rapports de force immédiats entre individus et qui s'imposent à la communauté et se transmettent de génération en génération, il y a déjà tout un monde par lequel les hommes finissent par s'affirmer comme participants à une organisation sociale qu'ils ont construite.

Au sein de celle-ci, avant que l'État n'apparaisse, ce sont ces rapports sexués de parenté et d'affinité qui régissent les rapports sociaux au travers des codifications

successives des formes de « mariages ». Elles évoluent inévitablement, toujours destinées à être revues, complexifiées, transformées en de nouvelles formes, celles que Lewis H. Morgan, au XIX^e siècle, fut le premier à répertorier, à classer et à ordonner (*Ancient Society*, 1877) : mariages par groupes, appariés, polygames, conjugaux, etc. Ainsi, s'il régent les rapports réels entre les hommes – entre les sexes (entre les genres, comme l'on dit maintenant par coquetterie académique), entre les groupes et entre les classes – les règles de droit organisant les rapports entre les sexes sont aussi le fruit de ces rapports : elles-mêmes sont régies par eux.

Une réglementation religieuse de la sexualité si variable

Question essentielle aussi loin que l'on remonte dans l'histoire humaine, la question sexuelle se retrouvera inévitablement, lorsqu'elles seront inventées, au centre des préoccupations des religions. Dès leur naissance, elles en constituent, sinon la pierre angulaire, du moins un des éléments essentiels de leur charpente.

Ce le sera d'autant plus que la sexualité est liée à l'enfantement, c'est-à-dire à la reproduction de l'espèce. Et donc à l'organisation des liens de parenté et d'affinité (la parenté par alliance), à l'organisation de la famille. Nombre d'interdits coulés en lois religieuses viennent de là. Les relations sexuelles, conçues comme hétérosexuelles bien sûr – honnies soient les autres ! –, ne peuvent être innocentes et anodines. Elles sont porteuses de conséquences énormes : la naissance d'un enfant. Que celui apparaisse à la vie en dehors de liens familiaux établis et hautement réglementés pose nécessairement un problème à toute société dont la famille constitue la cellule de base.

Mais ce l'est également parce que la sexualité implique le plaisir sexuel. Pour les religions asiatiques, dans le tout meilleur des cas, il est fortement réglementé. Pour les autres, il est au mieux un adjuvant de sa fonction reproductrice. Pour les religions du Livre, la sexualité est à ce point liée à la question de la génération qu'elle finit par être considérée comme lui étant exclusivement destinée : il n'y a ici, en ce qui la concerne, aucun « tout meilleur des cas », les autres étant tous souvent proches du pire. Le plaisir sexuel est un grave péché, capital comme on sait dans le christianisme : la « luxure » ou encore la « concupiscence » (quel mot ! quelle concaténation syllabique !) ainsi qu'on l'y désigne dans une théologie chrétienne prolixe en la matière, y étant passible des pires châtiments : ceux des flammes effroyables et éternelles de l'enfer, disait-on.

Or, quoi qu'il en soit, à son corps défendant, « à l'insu de son plein gré », comme il n'y a pas et comme il ne peut être de sexualité sans qu'y entre le *plaisir* sexuel, et donc le désir sexuel, ces règles prohibitives aussi rigides soient-elles, et d'autant plus strictes qu'elles soient d'ailleurs, font inévitablement l'objet de transgressions. Il y a interdit, et il y a dépassement de l'interdit. De même qu'il n'y a de bon dieu sans diable, l'un ne va pas sans l'autre.

Dans ce monde terrestre que l'Église prétend dominé par le monde céleste imposant ses règles de vie, s'il y a transgression, répression de la transgression et donc crainte de celle-ci, le désir aidant, l'on cherchera des accommodements, un *modus vivendi*, des transactions avec les préceptes, même les plus imposants et les plus stricts. Car il y a les principes et l'application de ces principes, la façon dont, dans la sphère privée, dans l'intimité *a fortiori*, l'on s'aménage une façon de faire et de vivre en s'autorisant avec les règles, aussi périlleux soit-il de les tourner, une certaine liberté justifiée sinon au regard de l'Église, du moins de sa conscience propre, par la nécessité d'adapter ces règles à la situation particulière, toujours si relative. Il y a ce que le croyant croit, et ce que le croyant fait ; ce qu'il dit faire aussi, et ce qu'il fait réellement. Et il y a souvent, entre ses croyances, ses paroles et ses actes, aussi loin que de la coupe aux lèvres.

Ainsi les musulmans sont-ils censés considérer les femmes comme d'éternelles tentatrices, les hommes étant en conséquence perçus comme éternellement susceptibles de succomber au péché. C'est la raison pour laquelle les femmes doivent être voilées, du moins initialement, comme ce fut le cas, pour les mêmes motifs, dans le judaïsme et dans le christianisme : pour les soustraire à des regards masculins « coupables » de désir sexuel. Le monde étant cependant ce qu'il est aujourd'hui, dans les sociétés occidentales, les musulmans sont confrontés à la présence de femmes non voilées, voire dévoilées, et dans les sociétés islamiques, au moins aux images du Net exhibant des femmes nues, des plus *soft* aux *hard* : des « infidèles », et donc des « putes » et, cela tombe bien justement, des « putes », et donc des « infidèles » !

Qui n'a pas été étonné de rencontrer dans les gares ou les transports en commun de Turquie par exemple, ce pays musulman mais laïque (enfin, historiquement laïque : les temps changent...), sinon même à Paris ou à Bruxelles, ce mâle flanqué de son épouse voilée, « lisant » un *tabloïd* qui regorge de photos de femmes presque entièrement dévêtues ?

Et chez les catholiques ? Qui aujourd'hui, sinon une minorité d'autant plus remarquable que réduite, respecte strictement les interdits religieux en matière sexuelle ? Le pape, aussi admiré soit-il, interdit l'avortement et la contraception. Réfléchissons-y un instant : les catholiques, y compris ceux qui se revendiquent fièrement tels, y compris ceux qui vénèrent tant le pape et le reconnaissent comme une autorité aussi bien morale que religieuse, ces catholiques ont-ils eux-mêmes plus d'enfants que vous et moi ?...

Cependant, ici aussi, en matière sexuelle comme en toutes autres, la religion, aussi éternelle se prétend-elle être, est marquée par l'histoire réelle et les transformations réelles qu'elle implique sinon impose. Il n'est aucune religion qui n'ait vu évoluer ses préceptes en matière sexuelle. Comme tous les autres, ceux-ci se modifient et se transforment en fonction des phases historiques qu'ils traversent et des rapports sociaux qui travaillent chacune de ces époques, pour correspondre aux exigences de celles-ci qu'elles visent à régenter, ce à quoi elles ne parviennent qu'en s'y adaptant et en se conformant à leurs exigences matérielles et concrètes.

Illustrons encore notre propos par deux exemples concernant l'islam et le catholicisme.

Pour le premier, qu'en est-il des conceptions comme des pratiques d'une polygamie autorisée par ses préceptes religieux ? Bien réelle, quoique loin d'être aussi fréquente que l'image classique, parfois sinon souvent fantasmatique, que nourrissent certains le laisse penser, cette pratique est, devant nos yeux, en pleine évolution historique. Elle est partout marquée par une régression non seulement chez les musulmans vivant dans les pays occidentaux où elle est interdite légalement, mais aussi dans le monde musulman où même si elle n'est pas abolie (à l'exception de la Turquie et de la Tunisie où elle a été interdite dès le siècle dernier), seuls les plus intégristes continuent à la prôner.

Le second exemple concerne l'indissolubilité du mariage dans l'histoire européenne, celle d'un catholicisme d'avant ses tentatives d'adaptation à la société laïcisée – tentatives complexes et pas toujours, loin de là, couronnées de succès, surtout en matière sexuelle. Combien ce précepte réputé intangible et universel s'est-il décliné en fonction du rang social de ceux auxquels il s'appliquait !

Dans l'Ancien Régime, ainsi, si le devoir historique des papes était de maintenir ferme comme un bloc cette interdiction du divorce pour le peuple chrétien, celle-ci semblait en revanche fort friable pour les grands de ce monde. C'était d'ailleurs une des tâches papales reconnues que d'accéder avec bénévolaence aux demandes de divorce des rois et des princes, marquant ainsi la différence profonde qui traversait sociologiquement

pourrait-on dire, politiquement surtout, les chrétiens, selon qu'ils étaient puissants ou misérables. Bien sûr, il fallait pour cela y trouver une justification, mais les textes sacrés, dans leur infini bigarrement, en recelaient toujours bien l'une ou l'autre à invoquer pour parachever la besogne au profit des grands de ce monde⁵.

Des préceptes sexuels si absolus, et pourtant si relatifs

Le présent ouvrage offre à profusion exemples et illustrations de ces fluctuations et adaptations que les contraintes historiques et sociales imposent aux conceptions et préceptes que, aussi lourds, rigides et hermétiques soient-ils, les religions édictent en matière de sexualité et de rapports de sexe.

Entre les valeurs idéelles que prônent les religions et les règles concrètes qu'elles imposent à leurs fidèles pour y parvenir en tant de domaines de la vie, gît un fossé profond qu'il est impossible de ne pas remarquer, sauf bien sûr à être obnubilé par la foi et pétri de principes religieux. Car si, dans leur discours et leur doctrine, ces religions exhortent à l'amour et la plénitude, les pratiques et les attitudes qu'elles réclament de leurs fidèles sont en revanche celles du sacrifice sinon de la souffrance, de la privation sinon de la frustration.

Se fondant sur ses propres recherches, *Chris Paulis* (« La régulation de la sexualité par les religions ») part de cette idée pour interroger cette béance en ce qui concerne la sexualité, domaine de prédilection des religions et, en conséquence, les règles qu'elles élaborent pour la régenter et la contrôler. Que ce soit en matière de pratiques et de positions sexuelles, de fantasmes et d'érotisme, de domination mâle et de viol, de virginité et de mariage, d'homosexualité et de pédophilie, de contraception et de conception..., les religions ont toutes une conception qu'elles imposent, une manière d'interpréter les textes sacrés auxquelles elles se réfèrent, non sans que cela fasse aussi l'objet de discussions opposant réactionnaires et progressistes, non sans que cela fasse l'objet de résistance humaine aussi.

En un texte à la fois plein d'érudition et d'inspiration, *Jean-Pierre Cléro* (« La sexualité dans la *Bible*. La sexualité comme écriture ») nous invite à réfléchir à la question de la place et de la signification de la sexualité dans la *Bible*. La normativité que l'on y trouve n'est-elle pas sujette à ambivalence ? Les préceptes pétris d'interdits qui y sont posés ne le sont-ils que pour leur seul aspect normatif ? N'y trouve-t-on pas, en creux, ou par l'absurde, comme la sollicitation à transgresser ces interdits auxquels il est impossible de ne céder jamais ? Les règles n'y seraient-elles pas établies là, moins pour être obéies que pour y incruster l'idée même de faute qu'il y a nécessairement lorsqu'on y désobéit ? Ainsi, le *Cantique des Cantiques*, ce texte érotique que l'on s'étonne si souvent de retrouver se balader dans la *Bible*⁶, n'exprime-t-il pas que les règles visant à contenir le plaisir sont faites pour être débordées, et qu'il y a excitation aussi à se jouer d'elles ?

Par ailleurs, le sens que donnaient y a plus de deux millénaires les juifs de l'époque biblique à ces textes écrits n'est-il pas, aujourd'hui, subjugué par l'« impérialisme » sémantique auquel nous les soumettons : qu'est-ce qu'une « prostituée » dans la *Bible* ? et qu'y appelle-t-on « adultère », par exemple ? Plus généralement, par quel miracle la sexualité serait-elle considérée comme nous la concevons aujourd'hui, alors même que nous l'envisageons à l'aune de rapports familiaux monogames qu'ils n'étaient pas alors ? Outre ces innombrables transformations induites par leurs multiples transcriptions, les anachronismes menacent à tous moments : qui, par exemple pourrait prétendre que son passage par le grec n'ait pas amené *éros* à être « traduit-trahit » en *agapè*, spiritualisant ce qui était originellement charnel ?

Et si nombre de chrétiens projettent sur le texte sacré un regard empreint d'un humanisme contemporain qu'ils ont fait leur, alors même qu'il était parfaitement inexistant à l'époque biblique, en ce compris à l'époque évangélique⁷, cela prouve seulement qu'ils n'y trouvent rien d'autre que ce qu'ils y apportent et veulent y trouver – une sorte d'auberge espagnole en fait.

Pour sa part, parcourant les presque deux millénaires d'histoire du christianisme, *Martine Sevegrand* (« Le sexe dans l'Église catholique ») traite en historienne du discours répressif que l'Église a tenu sur la sexualité tout au long de son parcours. Les interdits des origines jusqu'à aujourd'hui en constituent la ligne de force. Ils sont l'axe autour duquel, au gré des transformations que la société va connaître (on passe, pas moins que cela, d'une société antique grecque et romaine à la société capitaliste laïcisée en traversant la féodalité), l'Église prône avec constance la chasteté et l'abstinence. Dans l'histoire récente, on notera, outre la choquante complaisance envers les pratiques pédophiles de ses prêtres, que le vent de libération soufflant dans les *Golden sixties* passe comme un feu de paille sur une Église qui, non sans le payer d'une hémorragie de vocations et de fidèles, résiste vaille que vaille, et vaillamment, au changement.

Traitant de la culture et de la religion islamiques, *Frédéric Lagrange* (« Peut-on parler d'une spécificité islamique en matière de sexualité ? ») insiste quant à lui sur la variabilité du tout au tout que l'on retrouve dans les appréciations, tant celles *de* l'islam que celles *sur* l'islam, qui sont posées en matière de sexualité. Il s'interroge sur la perception dédoublée que l'on en donne, ballotée entre deux lectures : d'une part, celle de l'hédonisme et de la jouissance dont *Les Mille et Une Nuits* constituent l'archétype et, d'autre part, celle du puritanisme obscurantiste dont la dissimulation du corps et la répression sexuelle sont les symboles. Ces deux conceptions sont toutefois autant de constructions discursives sur l'islam, qu'elles soient posées par le monde musulman ou par celui qui y est étranger. Elles doivent bien moins pourtant à la religion en tant que telle qu'aux interprétations qu'en donnent aussi bien ceux qui s'en réclament que ceux qui l'observent de l'extérieur, que ce soit par bienveillance et faveur, ou par réprobation et rejet.

Distinguant *l'islam* (la religion) d'avec *l'Islam* (la civilisation, la culture), Lagrange montre que ce dernier est constitué par les aménagements successifs et multiples qu'il apporte au premier : dans le domaine de la sexualité, comme dans les autres d'ailleurs, l'Islam y apparaît comme l'interprétation toujours renouvelée des règles et des normes religieuses, comme une « invention » perpétuelle des textes et préceptes de l'islam, en somme, eux-mêmes sujets aux variations imposées par les diverses trajectoires et réalités historiques.

L'hindouisme, lui aussi, est l'objet de bien des interprétations. *Claire Martinus* (« Amour des traditions et traditions de l'amour dans l'hindouisme au Népal »), montre que si la sexualité n'y est pas, à l'inverse des religions du Livre, considérée par définition comme un terreau de péché, elle est pour le moins solidement encadrée et balisée. Pas de *Mille et Une Nuits* à instrumentaliser ici, mais bien le Kâma Sûtra, ce traité hindou de l'amour que l'on récupère aujourd'hui en Occident au travers de réinterprétations aussi joyeuses que fallacieuses.

Mais en Orient également dans les terres où il s'impose comme religion dominante, entre tradition et adaptation à la modernité, il y a inévitablement confrontation. À partir de l'exemple de la société népalaise et de sa capitale dont elle est spécialiste, Claire Martinus le montre au travers de l'exemple des mariages inter-castes qui, tout en conservant le poids de la tradition, s'adaptent à une modernité faite de mondialisation et d'influences occidentales consuméristes. Cela mène inévitablement à des « bricolages » et autres « arrangements » avec les pratiques et coutumes sexuelles ancestrales qui, inscrits

dans les contraintes sociales, tendent à reléguer au second plan celle des castes au profit de celles des classes.

Et l'athéisme dans tout ça ? Qu'en est-il de la sexualité athée et des rapports de sexe réellement ou prétendument libérés de l'emprise des religions, et particulièrement de celles de la pesante morale sexuelle chrétienne dont le joug est ici ouvertement contesté ? Qu'en est-il de cette sexualité athée telle que l'histoire contemporaine en a laissé apparaître la trace ? *Jacques Gillen* (« L'amour libre chez les libertaires : entre utopie et avant-garde ») l'envisage à partir de l'expérimentation, en France tout particulièrement, mais en Belgique aussi, à la charnière des XIX et XX^e siècles, de l'idée de l'« amour libre » opposée aux règles du mariage et au patriarcat.

Il montre les difficultés auxquelles sont confrontés les libertaires qui, individuellement ou communautairement, tentent de déconstruire d'une monogamie conçue comme appropriation privée du partenaire, face au poids persistant de la morale ancestrale. Il interroge les tentatives de « camaraderie amoureuse » qui, parfois, se résument pour l'anarchiste – le mâle – à la justification de la polygamie – de « sa » polygamie en fait ! Évoquant aussi, avant celles de *sixties*, les expériences ouvertes par la révolution d'Octobre et l'Espagne libérée de '36, il conclut à la difficulté et, sinon à l'échec cuisant, du moins à l'utopie, de ces tentatives d'« amour libre ».

*

Ainsi donc, cet ouvrage collectif, sans avoir aucunement la prétention d'être exhaustif, mais celle, en revanche, de jeter un regard jamais dépourvu de sens critique, constitue-t-il un de ces parcours proposant d'explorer la manière dont les religions, ou le rejet de celles-ci, envisagent les rapports de sexe et les rapports au sexe, les rapports sexués et les rapports sexuels.

Loin d'être complet – ce n'était pas son but –, il contribue à mettre en lumière le contraste profond qui sépare deux phénomènes que les religions aiment à dissimuler :

- combien elles-mêmes tentent et ont de tout temps tenté de régenter le sexe en fixant des règles et des préceptes implacables qui, tous, se présentent comme immuables puisqu'intangibles, et comme éternels puisque divins, d'une part ;
- et, d'autre part, comment ces règles et ces préceptes, tout célestes soient-ils proclamés, sont aménagés, adaptés, voire transformés et dévoyés en fonction des conditions très terrestres où ils sont censés s'appliquer.

Rien d'étonnant en cela puisque ce n'est pas Dieu qui crée l'homme – et la femme donc – à son image, mais bien les hommes et les femmes qui l'inventent à la leur, celle de leur condition humaine, une image toujours mouvante et toujours changeante, jamais figée ni jamais immuable, quoi qu'en disent ceux qui vénèrent un Dieu qui n'est pas Dieu, mais *leur* Dieu.

Comme en toutes les autres, en matière sexuelle, ce sont les conditions concrètes caractérisant et modulant leur vie sociale et individuelle qui amènent les hommes et les femmes, contraints par des conceptions élaborées en des temps plus ou moins reculés et dont il est souvent si difficile de se libérer, à faire ce qu'ils peuvent, à défaut de ce qu'ils veulent. Et pour ce qui est (si tant est que l'on veuille bien me passer l'expression) de « baiser », à *baiser* avec ces règles religieuses lourdes et inadaptées.

Sinon, à s'y soumettre à leur corps défendant.

Ou bien à les rejeter à leur corps exultant.

Notes

1. Les « trois grandes religions monothéistes » comme on le dit souvent, alors qu'il n'y en a qu'une seule qui le soit : l'islam. Le judaïsme n'est, à l'échelle humaine, pas une grande mais une *toute petite* religion qui compte à peine quelques millions d'adeptes, c'est-à-dire bien moins que de nombreuses « petites » sectes bouddhistes ou hindouistes. Le christianisme, quant à lui, est une religion *trithéiste*. Il reconnaît trois personnes en Dieu qui sont chacune un Dieu et, Meslier ici encore l'avait montré, trois ne peuvent pas plus faire un qu'un ne peut faire trois.
2. Citons parmi celles-ci la Fondation SEVE dont Frédéric Lenoir est la figure de proue médiatique et qui va jusqu'à rebaptiser « laïcité » son *maelström*, dénaturant ainsi celle-ci qu'elle vise à annexer.
3. Notons-le à l'intention de qui en douterait encore : toute cette ribambelle de saints qui encombrant l'histoire de l'Église catholique illustre bien cette sempiternelle tendance à faire renaître le polythéisme à l'intérieur d'un monothéisme prétendu.
4. Que ce *welfare state*, aujourd'hui attaqué de toutes parts, risque bien de devenir aussi peu protecteur que tout le bataclan des saints est malheureusement une autre histoire...
5. Que l'on ne vienne pas opposer à cela (on le fait souvent à tort, des magazines télévisés comme les « Secrets d'histoire » de Stéphane Bern y contribuant largement pour leur part) que le refus papal obstiné d'accorder à Henri VIII le divorce l'aurait été pour des raisons religieuses contraires au désir frivole du roi d'un remariage avec sa maîtresse Anne Boleyn. Car il n'y a nulle raison religieuse à cela, mais bien en revanche des raisons politiques, des raisons de puissance : Clément VII avait opté pour l'alliance avec Charles Quint, farouchement opposé au divorce du roi d'Angleterre avec Catherine, sa tante, un divorce qui aurait signifié la fin de l'entente entre les deux puissances. Et en 1529, le sac de Rome par les armées de Charles, deux ans plus tôt, étant déjà loin, mais lourd de menaces ultérieures aussi, le pape gagnait à obtenir le soutien de ce dernier – sa protection terrestre surtout. Ainsi, pour lui, le choix entre Charles et Henri, tout « défenseur de la foi » fut ce dernier, ne se posait plus : en cela seulement réside le refus d'annuler son mariage qui, confirmant au roi anglais qu'il n'avait plus rien à espérer de Rome, est au fondement du schisme anglican.
6. Notons par parenthèse qu'il n'est pas le seul texte dont la présence surprend dans la *Bible* : celui de l'*Ecclésiaste* dans lequel « tout est vanité et poursuite du vent » l'est aussi en son genre, qui semble à connotation « existentialiste avant la lettre ».
7. À cette époque où l'on ne connaissait pas les notions d'individu et moins encore de droits individuels, Cléro montre par exemple fort à propos que, dans *Jean*, VIII, 1-11, « le Christ met en balance le droit de lapider la femme adultère avec la faute de l'adultère même ».